

# Audit des projets informatiques clés Maintien de la valeur de Polycom 2030 et Système national d'échange de données sécurisé ainsi que du projet Système de communication mobile de sécurité à large bande

Office fédéral de la protection de la population

## L'essentiel en bref

---

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) développe depuis des années d'importantes composantes dans le réseau de radiocommunication et l'échange de données. Avec les trois projets « Maintien de la valeur de Polycom 2030 » (Polycom 2030), « Système national d'échange de données sécurisé » (SNEDS) et « Système de communication mobile de sécurité à large bande » (CMS), l'OFPP s'emploie à renouveler la technologie des systèmes de radiocommunication, à réduire le risque de défaillance de ces systèmes et à transférer ceux-ci vers la communication numérique à large bande. En outre, SNEDS vise à créer les conditions pour la mise en place d'un réseau de suivi de la situation. Deux de ces projets sont des projets informatiques clés de la Confédération : Polycom 2030 depuis 2015 et SNEDS depuis 2016.

Actuellement, les communications nécessaires aux organisations d'intervention d'urgence dans leurs activités quotidiennes ne peuvent pas être transmises de manière sécurisée et cryptée. La Confédération et les cantons entendent combler ces lacunes de sécurité. La Confédération investira à cet effet quelque 310 millions de francs, ce montant est toutefois susceptible d'augmenter en fonction de la solution choisie. Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné les trois projets, dont l'un pour la seconde fois<sup>1</sup>.

L'audit a montré que les trois projets de l'OFPP sont au point mort. Ils sont tous confrontés à des retards et peinent à avancer.

### **Le projet Maintien de la valeur POLYCOM 2030 est menacé**

POLYCOM est un réseau radio de sécurité éprouvé et disponible en tout temps, dans lequel la Confédération et les cantons ont investi environ 1 milliard de francs au total jusqu'en 2016. Pour maintenir la valeur de ce réseau, la Confédération dépensera quelque 160 millions jusqu'en 2030. La modernisation des infrastructures cantonales nécessitera un montant supplémentaire de 150 à 200 millions de francs. Le développement technologique conduit le projet POLYCOM 2030 à une exploitation parallèle de l'ancienne et de la nouvelle technologie. La migration devrait être achevée d'ici à la fin 2024, mais le projet chancelle.

En raison des problèmes techniques non résolus et des retards massifs de la part des fournisseurs, le laps de temps nécessaire à la migration ne cesse de se réduire. Divers trains de mesures et des tentatives d'escalade n'ont pas permis d'accélérer le processus. La marge

---

<sup>1</sup> « Audit du projet informatique clé Maintien de la valeur de Polycom 2030 » (n° d'audit 16375), disponible sur le site Internet du CDF ([www.cdf.admin.ch](http://www.cdf.admin.ch))

de manœuvre est en grande partie épuisée et la réussite du projet est menacée. Les risques tels qu'une défaillance des fournisseurs et des personnes clés ainsi que les difficultés de mise en œuvre technique sont considérables. Le CDF recommande à l'OFPP de planifier des mesures préparatoires pour maîtriser ces risques.

### **Le projet de système national d'échange de données sécurisé a été suspendu**

La population dépend fortement des infrastructures critiques telles que l'approvisionnement en électricité et le réseau mobile. Des erreurs techniques, des cyberattaques ou des catastrophes naturelles sont susceptibles de perturber sensiblement les systèmes de télécommunication de plus en plus interconnectés. Les défaillances de systèmes de communication pour résister aux crises et l'absence d'une vision fiable de la situation peuvent avoir de graves répercussions sur la gestion des catastrophes et des situations d'urgence.

Le projet SNEDS vise à combler ces déficits avec un solide réseau de communication et de données ainsi qu'un réseau de suivi de la situation. Dans le cadre d'un mandat doté de 150 millions de francs, l'OFPP doit aussi relier les sites des utilisateurs. Ce projet reste cependant bloqué dans la première phase. Les états des lieux effectués n'ont pas permis d'établir une architecture de solution reconnue ou de résoudre les controverses sur le rôle de l'exploitant. À cela s'ajoute la situation incertaine relative aux ressources en personnel qui met le projet de fait à l'arrêt.

Le projet a été suspendu et une autre composante de base pour une communication stable et sécurisée en situation de crise est donc un objectif lointain, malgré un mandat légal clair confié à la Confédération. L'OFPP est appelé à clarifier au plus vite l'intégration du SNEDS dans la stratégie Réseaux de la Confédération et dans le modèle de marché Service standard Transmission de données.

### **Doutes sur le rôle de conduite du projet de la communication mobile de sécurité à large bande**

Pour les partenaires du Réseau national de sécurité, la voie vers un futur système de communication mobile de sécurité à large bande reste floue. En 2023, le Conseil fédéral attend un rapport sur la question présentant des options pour préciser les contours du projet et indiquer la voie à suivre. Le besoin fondamental de CMS est incontesté, car les systèmes de radiocommunication à bande étroite devraient devenir obsolètes d'ici 2035.

Le rôle de coordinateur du projet confié par le Conseil fédéral par décision du 29 janvier 2020 est interprété de manière très restrictive par l'OFPP, qui a transféré la responsabilité de la gestion du contenu du projet aux cantons, bien que, selon les dispositions légales, il soit responsable du fonctionnement de l'ensemble du système, si ce dernier devait être mis en place. Dans ce contexte, le CDF recommande à l'OFPP de définir rapidement son rôle dans le projet pilote CMS, afin d'assumer sa responsabilité pour l'ensemble du système et de coordonner plus étroitement le CMS avec le projet de télécommunication de l'armée.

### **Systèmes de télécommunication sans pilotage stratégique**

Les systèmes de télécommunication de l'OFPP ont été créés indépendamment les uns des autres et ne sont que vaguement regroupés dans un seul réseau. Il manque une vue d'ensemble facile à comprendre de tous les systèmes de l'OFPP, alors même que les systèmes modernes sont de plus en plus interconnectés et ne peuvent quasiment plus être exploités individuellement. Ceci est dû au fait que ni la stratégie, ni les architectures et la gestion du portefeuille ne déploient leur effet.

Pour relever les défis à venir, l'OFPP doit mettre en place les bases indispensables. Il s'agit notamment d'élaborer un plan de mesures qui indique, à long terme, dans quelle direction l'OFPP entend développer ses systèmes. En outre, les outils existants pour le pilotage stratégique des systèmes de télécommunication doivent être replacés dans un contexte global et leurs fonctions doivent être renforcées.

#### **Le soutien du département est essentiel en temps de crise**

Fin 2019, le département a décidé de se séparer de l'ancien directeur de l'OFPP. Un nouveau directeur a été engagé par intérim pour une durée de neuf mois, avant d'être remplacé par la nouvelle directrice le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Des changements très rapprochés à la tête d'un office nécessitent, en temps de crise, un suivi attentif et étroit du département. Le CDF constate que le département a aujourd'hui pris conscience de la gravité de la situation.

**Texte original en allemand**